



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23038096

Dépôt au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège

03 MARS 2023

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0880 704 867**

Nom

(en entier) : **CENTRE D'AFFAIRES SYNERGIE & CROISSANCE**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Rivage 165 - 5100 Jambes**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} mars 2023

L'Assemblée Générale prend la décision suivante :

1) Le siège social de la société est transféré à dater de ce jour à l'adresse ci-dessous

- Rue du Village 44 – 1370 LATHUY

Monsieur François GRAFE est chargé de procéder à la publication de la décision prise ci-avant.

L'ordre du jour étant clôturé, la séance est levée

LEAD UP & C°

Administrateur

Représenté par Fr Grafé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).